



JAMAIS SOLO, AVEC **FO** !

VINS, CIDRES, JUS DE FRUITS, SIROPS,
SPIRITUEUX ET LIQUEURS



Scannez ce QR
code pour plus
d'informations



FO, UN VRAI BILAN EN FAVEUR DES SALARIÉS

- Sur les salaires : FO a négocié une grille avec des écarts hiérarchiques réels entre chaque niveau (30€ en moyenne au lieu de 10).
- 13ème mois ou gratification : les salariés touchent dorénavant sur cet acquis, le salaire de leur échelon et non celui du niveau 3 maximum. Ainsi les agents de maîtrise et cadres, les plus impactés par l'ancien accord, ont constaté une augmentation significative de cette gratification.
- Mutuelle et prévoyance : par le passé, des différences de traitement étaient mises en place, afin d'attirer notamment des cadres et agents de maîtrise. La FGTA-FO, fort du principe d'égalité, a dénoncé cette situation. Ainsi un nouvel accord a été signé, gommant cette inégalité, par la mise en place d'un statut unique.

FO, DES REVENDICATIONS POUR AMÉLIORER VOTRE POUVOIR D'ACHAT

- Continuer à revendiquer une grille de salaires encore plus hiérarchisée, et supérieure au SMIC de 30€ minimum pour le premier niveau
- Mise en place d'une prime de mobilité
- Passer la prise en charge de l'employeur à la mutuelle frais de santé au-delà des 50%